

Nom : Prénom : Classe :

INTERNAT 2022/2023 - Repas & Autorisation de sorties pour le mercredi

A retourner impérativement pour la rentrée
Au Lycée "LA PELISSIERE" 4 rue du Repos BP 113 07300 TOURNON SUR RHONE

IMPORTANT

Pour les élèves de 4^{ème}, 3^{ème}, CAPA, BAC PRO

(cocher la case correspondante)

- Rentre au domicile le mercredi avant le repas
↳ 4 repas/semaine
- Rentre au domicile le mercredi après le repas
↳ 5 repas/semaine
- Ne rentre pas le mercredi après-midi et reste donc à « La Pélassière ».
→ Dans ce cas, une autorisation de sortie libre est possible.
Toutefois, seul, le coupon, ci-dessous, complété et signé autorisera la sortie.
↳ 5 repas/semaine

Signature

AUTORISATION SORTIES LIBRES SI L'ÉLÈVE NE RENTRE PAS LES MERCREDIS

(à compléter et signer)

Pour les élèves de 4^{ème}, 3^{ème}, CAPA, BAC PRO

La sortie peut ne pas être autorisée par les parents ou responsable légal. Elle peut éventuellement être supprimée, par l'Établissement, pour motif disciplinaire.

Madame, Monsieur,

Père, mère, responsable légal, (rayer les mentions inutiles)

De l'élève interne :

Inscrit en classe de :

L'autorise(nt) à sortir du Lycée Rural Privé " LA PELISSIERE" à TOURNON, pour une promenade libre :

Le mercredi après-midi de 13 h.15 à 16 h.15

Et dégage(nt) l'Établissement de toutes responsabilités durant cette plage horaire.

A , le

Signature(s) :